



## Désistement promesse d'achat - bien immobilier

Par **babasse29**, le **02/06/2011** à **14:06**

Bonjour,

je suis actuellement en train de vendre mon appartement, j'ai eu une promesse d'achat, que j'ai accepté aussitôt, sur laquelle la date de signature de l'avant contrat (compromis de vente) était fixée au jeudi 1 juin 2011 à 14h.

La personne s'est désistée dans sa démarche peu avant la signature de cet avant-contrat (environ 2h avant), prétextant un délai de réflexion supplémentaire (jusque lundi).

Cette situation devenant délicate pour moi, ya t'il des recours ? j'ai lu ci et la de possibles "dommages et intérêts" ?

cordialement